

COMMUNIQUÉ

Creil, le 19 mars 2025



28 MARS 2025 À LA MJD : DES PORTES OUVERTES POUR DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE LA JUSTICE

Le vendredi 28 mars 2025, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et le Tribunal Judiciaire de Senlis organisent une journée portes ouvertes à la Maison de la Justice et du Droit (MJD), 26 rue Voltaire à Creil.

Rythmée par un jeu de piste et des procès fictifs, cette journée est l'occasion parfaite de s'informer sur les missions de la MJD, visiter les locaux, rencontrer les intervenants et, pourquoi pas, susciter des vocations chez les plus jeunes en leur permettant de s'informer sur la variété et la richesse des métiers de la justice. Une conférence, réservée aux lycéens, parachève la découverte de ces métiers en cette période d'orientation et d'inscription sur Parcoursup.

DES ANIMATIONS ET UN RÉSEAU DE PARTENAIRES MOBILISÉS

Ces portes ouvertes ont pour objectif de favoriser la rencontre et les échanges avec les professionnels et d'en montrer les missions et les actions. Grâce à un jeu de piste, les visiteurs peuvent découvrir de manière ludique l'équipement et la diversité de l'offre de services proposé par la MJD.

Deux procès fictifs sont proposés aux visiteurs à partir de 15 ans sur réservation :

- À 9h30 : Procès fictif sur la discrimination à l'embauche, organisé et animé par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Oise avec l'appui du Conseil des Prud'Hommes (CPH).
- À 14h00 : Procès fictif sur un accident de la circulation avec violences, organisé et animé par France Victimes 60.

Une manière originale de partir à la découverte des métiers de la justice ! Les places étant limitées, il est impératif de réserver au 03 44 64 46 71 ou a.hercot@creilsudoise.fr.

Une conférence à destination des lycéens est également organisée l'après-midi sur les métiers de la justice, les formations, les écoles et le quotidien des professionnels. Elle a pour objectif de favoriser les échanges entre les professionnels et les jeunes, de présenter la diversité des métiers de la justice et d'éveiller des vocations.

Visite des locaux
Jeu de piste et quiz
Rencontre des professionnels
Procès fictifs
Conférence pour les lycéens
Vidéos

La mobilisation est forte sur le territoire pour accompagner les habitants dans leurs démarches juridiques et pour faciliter leur accès au droit. Ainsi, c'est l'ensemble des intervenants de la MJD et des partenaires de l'ACSO qui sera présent :

- Visite des locaux et rencontre des intervenants de la MJD : greffier du Tribunal Judiciaire de Senlis, avocat, France Victime 60, Association d'Enquête et de Médiation (AEM), Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte de l'Oise (ADSEAO), Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise (ADIL), Ligue des Droits de l'Homme, Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes (SCJE), conciliateur de justice et délégué du Défenseur des Droits.
- Des espaces spécifiquement dédiés permettront également de rencontrer les professionnels de la justice et du droit de façon plus générale avec la présence du Tribunal Judiciaire de Senlis (avocat, greffier, délégué du Procureur), du Conseil des Prud'Hommes, du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), de l'Administration Pénitentiaire, de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), du Groupe SOS Jeunesse, du Commissariat et de la Gendarmerie.

UN OUTIL DE JUSTICE DE PROXIMITÉ

Depuis 2006 la MJD, placée sous l'autorité des chefs de juridiction du Tribunal Judiciaire de Senlis, accompagne et guide les habitants du territoire dans leurs démarches juridiques et d'accès aux droits, dans le respect et la confidentialité. Pour ce faire, Catherine Dailly, Vice-Présidente de l'ACSO en charge de l'Accès aux droits et de la lutte contre les discriminations, et le service Développement Social et Urbain de l'ACSO travaillent en étroite collaboration avec les services du Tribunal Judiciaire.

La Maison de la Justice et du Droit c'est :

- Un Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ) pour les questions judiciaires, animé par un greffier du Tribunal Judiciaire de Senlis
- Des consultations gratuites d'orientation avec un avocat
- La possibilité de rencontrer un juriste et un psychologue dans le cadre de l'accompagnement des personnes victimes d'infractions pénales comme le vol, les violences, les escroqueries ou les accidents de la circulation
- La garantie de l'égalité de tous et l'accès et le respect des droits avec les délégués du Défenseur des droits
- La résolution à l'amiable de conflits avec les conciliateurs de justice
- L'accueil des permanences :
 - ❖ Du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)
 - ❖ De l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise (ADIL)
 - ❖ De la Ligue des Droits de l'Homme

La MJD en 2024 :

- + de 110 000 € de coût de fonctionnement annuel
- + de 40 000 € de travaux ces 2 dernières années
- 2 Emplois temps plein
- 8 654 personnes renseignées (téléphone/visites/mails)
- 3 763 personnes reçues en rendez-vous
- Total : 12 417 personnes***
- Soit 53 contacts en moyenne par jour d'ouverture**

**En augmentation de 8% par rapport à 2023*



CONTACTS PRESSE : 02-250319

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise

www.creilsudoise.fr

Mélanie OZERAY

03 44 64 74 72 - m.ozaray@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 88 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 196 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.